

Séminaire

Histoire du droit et conservation du patrimoine

Séance n°5:

Jeudi 19 février, 17h

Salle 401

Avec le Commandant Estelle Stamm

Adjoint du chef de l'OCBC

Office central de lutte contre le trafic des biens culturels

Comment protéger le patrimoine culturel ?



L'importance du marché de l'art et du patrimoine, leur rôle dans la diplomatie française, fait de la lutte contre le trafic des biens culturels une priorité identifiée au niveau gouvernemental. Le marché de l'art mondial représente un chiffre d'affaire d'environ 65 milliards de dollars par an.

La France occupe actuellement la 4e place mondiale et la 1e en Europe depuis le BREXIT.

La valeur des œuvres d'art, les gains possibles à la revente et le quantum de peine en font une activité très lucrative pour la criminalité organisée et très attractive pour le blanchiment d'avoirs criminels.



L'OCBC, depuis 1975, a pour vocation de lutter contre ce trafic, qui recouvre des affaires de vol, d'escroquerie, de faux... Le commandant Stamm partagera son expérience d'engagement au service de la défense du patrimoine culturel.

Entrée libre